



Apprentis recuperer charges abusivement prelevees sur mon salaire

Par **Apprentisabuse**, le **25/11/2009** à **01:01**

Bonjour,

Pendant 13 mois en contrat d'apprentissage mon entreprise prélevée des charges et cotisations sur mon salaire. Or je sais désormais que les entreprises sont exonérées de ces charges pour les contrats d'apprentissage. Je souhaite récupérer la somme cumulée des charges abusivement prélevées sur mon salaire, soit environ 1500 euros. Que puis-je faire? Quelles sont les démarches a entreprendre? Merci de vos réponses.

Par **DSO**, le **25/11/2009** à **08:05**

Bonjour,

Dans un premier temps vous pouvez envoyer un courrier RAR à votre employeur pour réclamer votre dû.

Sans réponde se sa part, vous devrez saisir le Conseil de Prud'hommes.

Je peux vous aider si vous le souhaitez.

Cordialement.